

# T'CAP Bougez avec l'agglo

## Inscrivez-vous au transport scolaire

à partir du mercredi 12 juin 2019  
sur [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

pour les élèves domiciliés ET scolarisés  
dans l'une des 42 communes  
de la Communauté d'Agglomération  
Privas Centre Ardèche

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle Mobilité et environnement  
Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 Privas Cedex  
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07  
Courriel : [transports@privas-centre-ardeche.fr](mailto:transports@privas-centre-ardeche.fr)

  
**PRIVAS CENTRE ARDÈCHE**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche - Impression : 1 exemplaire Cérvoile (07000 Goux) - Mai 2019

T'CAP Bougez avec l'agglo

REÇU LE  
24 MAI 2019  
691  
MAIRIE DE VEYRAS

## TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTION (OU RENOUELEMENT) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle Mobilité et Environnement - Céline TALAVERA - Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07 - Courriel : [inscription@privas-centre-ardeche.fr](mailto:inscription@privas-centre-ardeche.fr) - Web : [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

### QUI EST CONCERNÉ ?

Tout élève domicilié ET scolarisé dans l'une des 42 communes de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.



### LISTE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE

#### ÉCOLES :

- publique ALISSAS
- publique DUNIÈRE SUR EYRIEUX
- publique LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
- publique LYAS
- publique PRANLES
- publique ROMPON
- publique SAINT ÉTIENNE DE SERRE
- publique SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX
- publique SAINT JEAN CHAMBRE
- publique SAINT JULIEN DU GUA

- privée SAINT LAURENT DU PAPE
- publique Le Moulinon SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
- publique Les Platanes SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
- publique SILHAC
- privée VERNOUX EN VIVARAIS
- publique VEYRAS EN VIVARAIS
- publique VEYRAS

#### COLLÈGES :

- Bernard de Ventadour PRIVAS
- Sacré Cœur PRIVAS
- Les Trois Vallées LA VOULTE SUR RHÔNE
- Alex Mézenc LE POUZIN
- de l'Eyrieux SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
- Pierre Delarbre VERNOUX EN VIVARAIS

#### LYCÉES :

- LEP Léon Pavin CHOMÉRAC
- Lycée Vincent D'Indy PRIVAS
- LEP Notre Dame PRIVAS
- Lycée du Sacré Cœur PRIVAS

## INSCRIPTIONS

### COMMENT RENOUVELER L'INSCRIPTION ? (POUR LES ELÈVES DÉJÀ INSCRITS POUR L'ANNÉE 2018-2019)

#### EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB :

Votre enfant va emprunter le même trajet durant l'année scolaire 2019-2020 que l'année précédente et il possède déjà une carte T'CAP. Dans ce cas, rendez-vous sur le site [www.t-cap.mobi](http://www.t-cap.mobi), rubrique « Les titres de transport » / « Boutique en ligne ». Vous accédez à votre compte grâce au numéro de dossier (qui figure sur la carte de votre enfant) et à la date de naissance de votre enfant. Vous sélectionnez son abonnement scolaire et vous effectuez le paiement en ligne. **Vos informations personnelles ou celles de votre enfant ont changé (déménagement, changement d'établissement...)** : Vous devez nous faire parvenir les justificatifs correspondants (justificatif de domicile...) par courriel à l'adresse suivante : [inscription@privas-centre-ardeche.fr](mailto:inscription@privas-centre-ardeche.fr) en indiquant les nom, prénom et date de naissance de l'élève.

 Pour être informé d'éventuels problèmes sur le bon fonctionnement de votre circuit scolaire, pensez à vous inscrire dans la rubrique « Recevez les alertes SMS » à l'adresse : <https://www.t-cap.mobi>

#### À L'AIDE DU FORMULAIRE PAPIER :

Remplissez l'imprimé de [demande d'inscription](#) téléchargeable sur le site de la CAPCA, disponible auprès des établissements scolaires ou dans les locaux de la CAPCA et renvoyez-le au Pôle Mobilité de la CAPCA, 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 PRIVAS accompagné d'une photo (obligatoire), d'un chèque (90€ par enfant) à l'ordre de « Régie Transports Scolaires CAPCA ».

Dans le cas où vous êtes exonéré (vous ne payez pas le Transport scolaire), joindre l'attestation CAF ou MSA indiquant un quotient familial inférieur ou égal à 600€ datée entre le 1er janvier 2019 et le 31 juillet 2019.

**NB** : A compter de la rentrée 2019, les familles divorcées ou séparées n'ont plus besoin de justifier d'un double domicile

### COMMENT S'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS ?

#### EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB :

Rendez-vous sur le site [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr), rubrique « Transport public » / « Transport scolaire-inscription ». Téléchargez l'attestation de scolarité à remplir. Cliquez sur le lien <https://tcap.monbus.mobi> puis dans la rubrique « Inscription ». Remplir le dossier et y joindre l'attestation de scolarité, une photo (obligatoire) et les pièces justificatives si besoin en cas d'exonération (attestation CAF ou MSA...). Enfin, validez l'inscription. Un courriel de confirmation vous sera envoyé suite à votre préinscription. La CAPCA traitera votre dossier et un SMS vous sera envoyé afin d'indiquer votre numéro de dossier pour accéder au paiement de l'abonnement scolaire en ligne.

Ne vous inquiétez pas si vous ne recevez pas de SMS immédiatement, vous êtes nombreux à vous inscrire en même temps ! Si vous êtes exonéré (vous ne payez pas le transport scolaire), après réception du mail de confirmation de votre préinscription, vous n'avez pas d'autres démarches à effectuer.

 Pour être informé d'éventuels problèmes sur le bon fonctionnement de votre circuit scolaire, pensez à vous inscrire dans la rubrique « Recevez les alertes SMS » à l'adresse : <https://www.t-cap.mobi>

#### À L'AIDE DU FORMULAIRE PAPIER :

Remplissez l'imprimé de [demande d'inscription](#) téléchargeable sur le site de la CAPCA, ou disponible auprès des établissements scolaires ou dans les locaux de la CAPCA. Ce formulaire est à renvoyer au Pôle Mobilité de la CAPCA, 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 PRIVAS accompagné d'une photo (obligatoire), d'un chèque (90€ par enfant) à l'ordre de « Régie Transport Scolaire CAPCA » ou les justificatifs CAF ou MSA indiquant un quotient familial inférieur ou égal à 600€ datée entre le 1er janvier 2019 et le 31 juillet 2019 si vous êtes exonéré (vous ne payez pas le transport scolaire). Vous pouvez également envoyer ce justificatif par courriel à l'adresse suivante : [inscription@privas-centre-ardeche.fr](mailto:inscription@privas-centre-ardeche.fr)

## INFORMATIONS

### À PROPOS DE LA CARTE T'CAP

- Votre enfant possède déjà une carte T'CAP. Celle-ci étant valable 5 ans, il utilise donc la même carte dès la rentrée scolaire. L'abonnement est chargé à distance sur celle-ci et activé lors de sa première montée dans le véhicule à la rentrée.
- Votre enfant n'a pas la carte T'CAP, celle-ci lui sera remise via son établissement scolaire courant septembre 2019.

### VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT PUISSE SE DÉPLACER SUR LE RÉSEAU T'CAP AVEC SA CARTE ?

#### ABONNEMENT SCOLAIRE

L'abonnement scolaire donne droit à 4 trajets par jour en période scolaire uniquement entre 6h45 et 18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi et entre 6h45 et 13h45 le mercredi. Cet abonnement ne fonctionne pas le mercredi après-midi, le week-end et pendant les vacances. Chaque trajet a une durée de validité d'une heure correspondances comprises. La carte T'CAP comporte un droit à réduction de 50% pour tous les usagers de moins de 26 ans. Votre enfant peut donc prendre un ticket à 0,50€ pour ses déplacements ponctuels en dehors de la période scolaire ou s'il a épuisé ses 4 trajets quotidiens. Vous pouvez également charger un carnet de 10 tickets à 4€ auprès du conducteur ou via la boutique en ligne <https://www.t-cap.mobi>

#### ABONNEMENT COMMERCIAL

Si votre enfant doit se déplacer plus régulièrement (activités, besoins personnels...) en utilisant les lignes du réseau T'CAP, y compris le samedi et pendant les vacances scolaires, nous vous conseillons de souscrire un abonnement commercial mensuel à 13€ ou annuel à 130€ qui offre un accès illimité au réseau T'CAP.

### COMMENT OBTENIR LES HORAIRES DE CAR OU DE BUS ?

Sur le site internet de la CAPCA rubrique Transport Public ou [www.t-cap.mobi](http://www.t-cap.mobi) rubrique « Les lignes et leurs horaires » qui offre également un suivi en temps réel du car ou du bus de votre enfant grâce au « livemap ».

### EN CAS DE PERTE, DE VOL OU DE DÉTÉRIORATION DE LA CARTE

Le formulaire « Demande de duplicata » téléchargeable à l'adresse <https://www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription> ou disponible dans les établissements scolaires est à renvoyer accompagné d'un chèque de 8€ libellé à l'ordre de « Régie transports scolaires CAPCA ». Une nouvelle carte sera établie, en attendant de recevoir sa nouvelle carte, votre enfant pourra monter dans le car à l'aide du coupon détachable du formulaire « Demande de duplicata » valable trois semaines à compter de la date de la demande.

### CAP Bougez avec l'agglo

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle Mobilité et Environnement - Céline TALAVERA  
Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07  
Courriel : [inscription@privas-centre-ardeche.fr](mailto:inscription@privas-centre-ardeche.fr)  
Web : <http://www.privas-centre-ardeche.fr>

Renseignements sur l'inscription à l'adresse : <https://www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription>  
Le site web de T'CAP : <https://www.t-cap.mobi>